



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE

Route Nationale 154 et Route Nationale 12

Le projet d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies



L'avant-Projet Sommaire d'Itinéraire (APSI)

Un Avant-Projet Sommaire d'Itinéraire (APSI) est un document fondateur pour l'étude d'une infrastructure routière : il analyse les fonctions du projet (à quoi il sert) et détermine des fuseaux (bandes de plusieurs centaines de mètres ou de plusieurs kilomètres de large) qui sont autant de possibilités de passage du projet dans le territoire. L'APSI de la RN154 date de 1994, c'est à dire du lancement du projet.

Il participe à la cohérence de l'aménagement du réseau routier national en prenant en compte les aspects fonctionnels, socio-économiques et d'environnement pour chaque itinéraire.